

ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Décision du 31 décembre 2015 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 787 « Répartition régionale de la ressource consacrée au développement de l'apprentissage »

NOR : ETSD1530989S

Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle par intérim,
Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 70 ;
Vu le décret n° 97-244 du 18 mars 1997 portant création d'une délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle,

Décide :

Article 1^{er}

En application de l'article 70 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 787 « Répartition régionale de la ressource consacrée au développement de l'apprentissage » sont désignés conformément au tableau joint en annexe.

Article 2

La décision du 17 février 2014 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 787 « Péréquation entre régions des ressources de la taxe d'apprentissage » est abrogée à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 31 décembre 2015.

*Le délégué général à l'emploi
et à la formation professionnelle par intérim,*
H. DE BALATHIER-LANTAGE

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

BUDGETS opérationnels de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES d'unités opérationnelles
BOP 1 National	Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle	U01 Centrale	Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Alsace-Champagne-Ardenne - Lorraine	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Bretagne	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Centre-Val de Loire	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Corse	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Île-de-France	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Nord - Pas-de-Calais - Picardie	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Nord - Pas-de-Calais - Picardie
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Normandie	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Pays de la Loire	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire
		U01 <i>bis</i> - DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur
		U01 <i>bis</i> - DIECCTE Guadeloupe	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe
		U01 <i>bis</i> - DIECCTE Martinique	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Martinique
		U01 <i>bis</i> - DIECCTE Guyane	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guyane

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

BUDGETS opérationnels de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES d'unités opérationnelles
		U01 <i>bis</i> - DIECCTE La Réunion	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion
		U01 <i>bis</i> - DIECCTE Mayotte	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Mayotte
		U01 <i>bis</i> - DCSTEP Saint-Pierre- et-Miquelon	Directeur de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint- Pierre-et-Miquelon
		U01 <i>bis</i> - Wallis-et-Futuna	Préfet, administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna
		U01 <i>bis</i> - Polynésie française	Haut-commissaire de la République en Polynésie française
		U01 <i>bis</i> - Nouvelle-Calédonie	Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie